

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-70

présenté par
M. Brun, M. Aubert, M. Dive, M. Ferrara et M. Forissier

ARTICLE 19

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.